

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Projet d'antenne au Mont Tendre: le Parc naturel régional Jura Vaudois exprime son désaccord**

La Confédération a présenté vendredi 21 mai son projet de construction sur le sommet du Mt-Tendre. Quelques associations de la Vallée de Joux et du Pied du Jura ont ainsi appris l'installation prochaine d'une antenne de 25 mètres de haut. L'affaire semble pressante, puisque les travaux commenceront au début du mois de juin.

Le Parc naturel régional compte parmi ses objectifs la valorisation et la préservation du paysage des crêtes. Les habitants de la région sont fiers de leur Mt-Tendre, dernier sommet du Jura vaudois non équipé d'antennes. Ce projet défigurera de façon irréversible ce jeu cantonal, selon les dires de la Confédération elle-même.

Le Parc naturel régional Jura Vaudois vit actuellement une phase importante. Les 31 communes qui le constituent doivent se prononcer sur leur adhésion pour les dix prochaines années. D'un côté, la Confédération demande un engagement sur le long terme, en faveur du développement durable. D'un autre côté, elle donne un signal qui risque d'influencer les décisions communales.

Il a été demandé au Parc naturel régional Jura Vaudois de participer à ce projet. Que penser de cette proposition, sachant que la Confédération planche sur ce projet depuis 4 ans, et que le chantier démarre dans deux semaines ? Alors même que la séance de ce vendredi n'était qu' » informative », selon la Confédération.

Au vu des circonstances, le Parc naturel régional Jura Vaudois se permet d'exprimer son profond désaccord avec ce projet. Il espère que les propositions exprimées pendant la séance de vendredi 21 mai seront suivies d'effets concrets sur le terrain.

Le Parc naturel régional Jura Vaudois (PNR Jura Vaudois) est une association de communes. Ces dernières forment un territoire dans lequel sont développés des projets en faveur du patrimoine naturel et en faveur d'un développement économique axé sur le développement durable. La Confédération a accordé à ce territoire le statut de « parc naturel régional en création » de 2009 à 2011. Le PNR Jura vaudois élabore actuellement un dossier décrivant son activité de 2012 à 2021. Sur cette base, la Confédération décidera en 2011 si elle accorde le statut de « parc naturel régional » au PNR Jura Vaudois dès 2012.